

**Université Ouest de Timisoara  
Faculté de droit**

**Principe officielle contenu dans l'administration civile la preuve  
processus**

**Master: Marius Draghici  
Carrière judiciaire, Année II, Dies  
Coordinateur scientifique: Dr Claudia Rosu**

**2007**

## **Oficialitatii principe contenu dans l'administration de la preuve en matière civile processus**

Des échantillons ont une importance décisive dans la procédure civile, ainsi que de procédure pénale, ainsi que dans la vie juridique en général.

À l'instar des autres branches du droit et du droit de procédure civile est régi non seulement par des règles de droit, mais également les principes de procédure civile.

En raison de leur importance, certains des principes des droits civils, veuillez consulter Constitutie et des lois spéciales, ou le Code civil, mais il a été dit dans la littérature scientifique que certains processus principes sont consacrés dans les documents internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme Dreprutilor, Pacte Internationale en ce qui concerne les droits civils et politiques, la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme fondamentaux et Libertatilor.

Grâce à la médiation de la preuve subiectii droit mai en face du tribunal des faits qui izvorasc leurs droits ou vinovatia fois nevinovatia faits dans le cas d'une infraction pénale et l'ensemble de ces faits réalité juges desprind existence des droits en litige, respectiv vinovatia ou nevinovatia personnes ont en charge faits d'un criminel. En l'absence de preuve, subjective droits civils ne peuvent pas être récupérés, et la vérité en matière pénale en ce qui concerne l'acte ne peut être établie, l'administration est strins éléments de preuve liés à l'instauration de l'Etat "rester fidèle", et dans la plupart des processus Pénal la question concernant les éléments de preuve et les moyens de preuve. Pour connaître la vérité dans une cause criminelle est, en général, afin de déterminer s'il existe un acte et qui a été savirsita, si elle se réunit tous les éléments constitutifs d'un crime si faptuitorul responsable de l'acte criminel. Cependant, tout cela est fait avec des preuves.

Les échantillons sont les moyens permettant de garantir les droits des situations de nature litigios et respectiv, sur la base de leur condamnation est fondée sur des faits qui ont été infrinta droit pénal.

Probatiunea constituent donc une partie de la plus grande signifie à la fois civile, ainsi que la procédure pénale, sans que ni les tribunaux et d'accomplir leur mission se trouve. Grâce à la médiation de la preuve qui gère probatiunii dans le cas où les tribunaux ont la possibilité d'établir la vérité "(principe fondamental de procédure) et intemeindu être à son sujet, afin de donner des décisions équitables concernant les droits en litige et que la justification (fond et légalité) les décisions dans les condamnations pénales.

Formation convingerii judecatorului en ce qui concerne la réalité de l'État en fait, qui devrait également intemeieze décision pronuntata, atarna le bon et le développement complet de probatiunii et les preuves fournies. Pour ces éléments dépend de fond et même la légalité hotararilor tribunal, parce que la plupart du temps une décision de justice netemeinica est nelegala, en termes probatiunii soit parce que staruit tribunal ne suffit pas de découvrir la vérité et de prévenir les erreurs dans cunoastetea faits, tels qu'ils sont obliger d'art. 129 alin.5 C.pr.civ. et, respectivement, art.62 C.pr.pen. nesocotit soit parce que les autres règles du probatiunii judiciaire.

Une décision judecatoreaca, civile ou pénale, qui, en raison de la dignité des preuves fiables, neindoielnice et bien administré, a réussi à établir exactement dans l'état

en fait, la vérité correspondant, et de donner, en vertu du présent (la preuve), une solution juste (bonne), la volonté et la conviction contre les tribunaux de contrôle juridictionnel. En outre, même la puissance de sa conviction et aller au-delà de l'enceinte de la cour et contribuera à accroître la confiance dans la justice et le renforcement de la légalité.

Puis, en plus conçues pour donner intentionnellement tribunal peut déterminer la vérité sur les faits et de donner, de prendre des décisions et des moyens de droit, en veillant à ce que les droits et, respectivement, la conviction de ceux qui sont coupables de commettre des actes prévus par la loi pénale, la preuve en fait et remplir le rôle de prévenir les litiges civils et commis des actes de caractère criminel.

Les échantillons sont «en fait des entités» extraprocesuale (ce qui signifie qu'il existe en dehors de la fonction publique ou pénale), mais elles s'opposent sur civile ou pénale. Et, grâce à leur gestion, l'exécution de processus judiciaire qu'ils acquièrent une procédure caractéristique.

Tous droits, et les moyens de preuve sont extraprocesuale réalité, qui est également obtenir une catégorie juridique procesuale, par la réglementation de leur fonction à l'intérieur, par l'affaire, le processus des poursuites civiles ou pénales.

Preuve de cadre institutionnel et les moyens de preuve est le code de procédure civile et, respectivement, le code de procédure pénale.

Le résultat ci-dessus que l'administration de la preuve dans la procédure civile, ainsi que l'affaire pénale est étroitement liée à la réalisation du principe de "rester fidèle" et cet objectif se reflète parfaitement dans la procédure les preuves "établi par les deux le code de procédure ainsi que par le Code civil de procédure pénale, contenant tous deux des pertinentes règles relatives au "rôle actif de judecatorului» et le «fardeau de la preuve."

En vérité, le rôle instance judiciaire en probatiunea dépend de la conception générale du système de procédure adoptées en ce qui concerne judecatorului mission dans le processus de déroulement. Toutefois, ceci est indiqué dans art.129 alin.5 C.pr.civ. ainsi que art.62 C.pr.pen.

Dans art.129. alin.5 C.pr.civ. stipule que "les juges ont un devoir de statuer par tous les moyens légaux pour éviter toute erreur pour trouver la vérité dans la cause sur la base de l'établissement des faits et l'application correcte du droit dans une décision prononcée l'objectif et des moyens de droit. Ils seront en mesure d'ordonner l'administration de la preuve qu'elle juge nécessaires, même si les parties sont impotentes "(mais sans rang et" bureau "administration de la preuve lorsque cela est nécessaire).

Art.62 C.pr.pen. ou, à son tour, prévoit ce qui suit: "afin d'établir la vérité, les tribunaux et la justice pénale lamureasca sont tenus de cause dans tous les aspects sur la base de preuves."

Outre le texte du Code de procédure pénale, il est également un texte de l'article 1 de la deuxième alinéa selon laquelle les actes d'activités criminelles "à se réunir de sa propre en dehors de la cour lorsque la loi dispose autrement."

Donc, à cet égard, il ya une distinction entre les civils et procédure pénale justifiée par la nature juridique et les objectifs des deux règlements relatifs à la procédure civile pénale sic lui.

Dans le processus de suivi un régime civil protection judiciaire des intérêts privés, qui impose un rôle important non seulement des parties en déclenchant le processus,

mais également dans le développement et, en particulier, pour décider du sort de procédure civile (la disponibilité).

En vertu de la proposition de conception et de processus de gestion dans les procès civils ont été fournies, mais l'art. L'article 129. Pr C. 5. Civ. Et le droit à poursuivre exemple intervenir de sa propre administration ordonnant éléments de preuve qu'elle juge nécessaire ", même si les parties sont impotrivesc" (à cet égard le principe de disponibilité devraient céder la place au-dessus de séjour principiuui vérité).

Cette méthode de détermination de la procédure judiciaire probatoriilor acquis la consécration des droits civils et la pratique judiciaire statuandu explicitement que "le rôle actif de privestre judecatorului ... il ne remplace pas la volonté des parties, mais est obligé de découvrir la vérité sis à aider à donner aux parties actives dans la défense des droits et intérêts légitimes. "

Ce mécanisme de procédure pour la réalisation de probatoriului exiger des éclaircissements d'ordre juridique et doctrinar non seulement la jurisprudence, car, en effet, même à travers le processus de suivi de la protection judiciaire civile intrerese privé de jouer et que le principe de disponibilité, d'autre part, indifférent nature du processus: au civil ou au pénal, les actes un principe fondamental, supérieur autre règle, celle de «rester fidèle» et, aussi, devrait être garanti et une "procédure équilibre", qui implique la possibilité d'influer sur judecatorului le procès lorsque s'assurer que des déséquilibres se produisent procesuala nature des diverses raisons (manque de formation ou l'inégalité des parties, neglizente ou superficialitatii des deux parties, etc.)

Conformément à l'art. 1169 C. Civ. Qui a fait une proposition avant la première judecatii doit prouver un "- acteurs-incumbit probatio.

Si le plaignant est Mai d'abord "a été contraint de prouver elles formuleaza, la charge de la preuve n'est pas le incumba mais pleine et exclusive. Il ne serait ni logique ni juste, et parfois pas possible. Et puis, dans de telles situations, la charge de la preuve est repartizeaza entre le requérant et Parat, de sorte que, parmi les articles en cause une "complète probatiune" certains seront constatée par le requérant et d'autres Parat.

Bien sûr, dans ces conditions, la question déterminations intinderii demandeur obligation de sonde (qui va jusqu'à l'obligation) et commence là où l'obligation de paratului preuve, est que les éléments qui devraient s'avérer un, et ce que d'autres éléments.

Ce problème repartizarii charge de la preuve entre le plaignant et Parat, comme il est bas, à répartir entre les deux parties, les degrés de difficulté plus grand ou plus petit, qui sont de plus grandes difficultés et le fait que l'art. 1169 C. civ. Précise pas dans quelle mesure le demandeur doit prouver son pretentia.

Par conséquent, vous devrez prendre en compte le principe de la stabilité dans le texte de l'art. 1169, ainsi que la possibilité de sonder les deux parties à degaja ici plusieurs formules de partage de la charge utile preobei dans la pratique, comme un guide.

Le demandeur a le fardeau de la preuve dans un premier temps, parce qu'il fait une proposition tribunal de première instance sera obligé de produire ou de prouver savarsirea fait qui a créé la base entre lui et par de démontrer de cette manière, il revendique le droit de naissance et, implicitement, d'obligation corelative de paratului, ensemble, ils le droit et l'obligation corelativa ligne-ratio de contenu.

Mais vous ne pouvez pas demander au demandeur de prouver de Mai que pas un de l'autre qui ont empêché la création de la base ou être de nature à pricinui ineficacitatea créateur rapport déjà fait la preuve de base, ou ultérieurement, après la création rapport litigios base, personne ne fait d'être modifiés ou être éteint rapport de cette base. En effet, il le demandeur à prouver que de tels faits ne sont pas le produit serait destiné à imposer un probatiune multiples, difficile et parfois impossible, qui serait national, et même souffrir inéquitable à l'encontre du principe établi par l'article. 1169 du Code civil.

Il est beaucoup plus simple, plus facile, plus rationnelle et équitable Mai paratul de prouver que-si nécessaire-que de telles mesures ont effectivement eu lieu. Ce mécanisme preuve en est autrement dans l'intérêt ou, pour que invocand et de prouver de tels faits, ils ont pour effet d'annihilation obligation corelative processus qui est établie par des éléments de preuve à la tâche de créer la base litigios géré par le requérant.

En vérité, le demandeur ne pouvait être contraint de faire rapport sonder la création litigios base et également quelques faits et la preuve que anihileze action intentata lui. Il serait absurde de ne pas penser de cette législature, lorsqu'il a établi le principe énoncé dans l'article. 1169 C. Civ. (Sur la charge de la preuve).

Ainsi, dans la probatiune action, la décision du tribunal (dans le processus cicvil) auront recours à des formules logique, équitable et efficace de distribution de la charge de la preuve entre les parties en litige comme suit: le requérant sonde la création juridique de contentieux, il Parat (Prouver qu'il a mis fin à l'acte ou a été savarsit fois que cet événement est survenu qui a créé la base du contenu de ce qui est juste et ce qui est revendiquée et corelativa obligation de paratului, dont l'exécution est requis); paratul, réalisés dans ce position, mai-invoquer le cas échéant-et, implicitement, sera tenu de prouver, d'obstacles faits qui ont empêché la création de la base litigios (ilicitea objet ou la cause), mais les faits de la nature pricinuiasca ineficacitatea fait rapport créateur litigios base ( comme par exemple, l'incapacité d'exercer erreur dolul etc), à la suite des faits qui ont changé la base litigios créé des faits qui ont été par la suite éteint le créancier le droit d'agir au sens matériel (prescriptia par exemple), des faits qui ont par la suite lui-même éteint la base des parties.

Il est en quelque sorte, une transposition probatoriului le plan, le mécanisme de sommation exemple plainte civile auprès du tribunal, qui se recourent et intampinari demandes reconventionale de paratilor (articles 115 et art. Civ. C. 119).

Cette judecatorului droit civil, de diffuser la charge de la preuve entre le plaignant et Parat, descompunand-un dans un rationnelle, entre les deux parties à la suite de indatorireaa à starui par tous les moyens légaux pour trouver la vérité et de prévenir toute inexactitudes dans la connaissance des faits (article 129, paragraphe 5. C.pr. civ.) et, également, ou rôle actif dans le processus de gestion et en développement probatiunii, en vertu de laquelle il mai demander aux parties au débat quelles que soient les circonstances de fait ou comme conduisant à des dezlegarea pricinii même neinvocate les parties, et de condamner tous les essais qu'ils socoteste utile, même si les parties sont impotrivesc "(oficialitatii probatoriului principe dans le processus civile) art. L'article 129. 5 ° C. La dernière phrase. Civ.

Conformément à l'art. L'article 172. 1 C. pr. civ., "Quand une des parties dans le cadre invedereaza possède une potrivnica enregistré parce que, poatea tribunal a ordonné son infatisarea."

La même chose se produit dans la situation où nous trouver inscritul maintenir une autorité ou la personne (art.175, par. 1 C. pr. Civ.).

Considérons que, en se fondant sur le rôle ou activement tribunal mai fournir des indications utiles infatisarea inscriturilor cas, la propriété de tiers ou de personnes, "le bureau" ce qui signifie que dans les cas où ce n'était pas requise par aucune des parties.

Résumé ceux qui sont exposés en relation avec le mécanisme de gestion civile probatoriilor processus doit prendre note que, dans la conception moderne (contemporain), concernant le probatiunea judiciaire, il ne constitue plus un attribut à la seule discrétion gauche parties en litige, parce que toute procédure civile dans son ensemble Mai n'est pas une question d'intérêt purement privé, une question seulement des parties. Au contraire, quelle que soit la nature litigioase situations, tout aussi intéressés dans la société et parce que par la résolution prompta et juste litigioase cas fondée sur la vérité, mandat, sans aucune distinction, quelle que soit la nature de la conduite des droits subjectifs en ce qui concerne , Assurant ainsi un climat social harmonieux, infaptuit éducation et le rôle du pouvoir judiciaire.

Dans cette conception, le juge, pas les parties, est le chef des poursuites civiles ou pénales, il intervenind actif dans l'exécution de son (y compris en termes d'administration de la preuve), indruma processus en cours et de donner une aide efficace parties dans la protection de leurs droits et intérêts.

Ce droit (et le devoir) d'intervenir judecatorului actif dans le déroulement et l'administration civile en particulier dans probatoriilor est inscrit dans une série de règles établies par le Code de procédure civilala que je vais voir ci-dessous.

Dispositif de plat principal et le plus important dans ce domaine de probatiunii fait référence au rôle de judecatorului civile dans le processus, fournir mentionné l'art. L'article 129. 5 C. PR. civ., que les "juges ont un devoir de staruie par tous les moyens légaux pour empêcher qu'il y ait faute de trouver la vérité dans la cause sur la base de l'établissement des faits et l'application correcte du droit dans une décision pronuntarii but et des moyens de droit. Il sera possible de commander adminidstrarea éléments de preuve qu'elle juge nécessaires, même si les parties sont impotrivesc. "

Par conséquent, instantanée tribunal est non seulement un droit de starui ou tente de faire découvrir la vérité, mais aussi une "obligation imposée par la loi" dans ce domaine.

Le tribunal a le devoir et donner une aide juridique aux parties, non seulement de soutenir activement dans la protection de leurs droits et intérêts, ce qui signifie, implicitement, et les aider à faire probatiunii, ce qui signifie instantanée et de contribuer à assurer la pleine égalité des parties et de procédure assurer la réalisation effective de leurs droits subjectifs.

Le texte de l'art. L'article 129. 5 C. PR. civ. consacra le principe général de rôle actif dans le processus de judecatorului civile, qui comprend règle (principe) obligativitatii rester vrai et juste (principe) oficialitatii.

Dans le cadre indatoririlor ce que l'opérateur historique du judecatorului comform art. L'article 129. 5 C. PR. civ., il est idemana multiples moyens légaux, certains fournis par les dispositions légales dexpres processus et de procédure (même à travers l'art. Article 129. 5 C. pr. civ.), d'autres dérivés ou implicite.

Ainsi, à travers l'art. L'article 129. 4 C. PR. civ., serevede que "en ce qui concerne la situation de fait et de motiver les parties comme ils invoquer à l'appui de succès et leur apararilor juge a le droit de leur demander de présenter leurs explications, oralement ou par écrit, et de mettre en débat Leur quelles que soient les circonstances de fait ou de droit, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la demande ou intampinare. "

Le texte de ladite utilise l'expression "Le juge a le droit" de recourir à des moyens légaux, ce qui pourrait donner l'impression qu'il serait un cas simple d'un collègue d'enseignement. La réalité est le juge même forcé à les utiliser, faute de quoi pas instantanée et pourrait remplir les fonctions prévues par l'article. L'article 129. 5 C. PR. Civ.

Un autre moyen approprié de l'art. L'article 129. 4 C. PR. civ. judecatorului a le droit de "mettre le débat en aucun cas les parties en fait ou en droit, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la demande ou intampinare."

Par conséquent juge est habilité à débat dans les partis, et ils ont un intérêt en proposant et en obtenir la preuve de prouver imprejurarilor en fait à une telle discussion. Et, lorsque l'événement droits (en litige) ne peut être prouvée en direct-juge uzand les mêmes droits conférés par l'article. L'article 129. 4 C. PR. civ. mai apporter dans le débat parties et les faits liés voisins événement droit des connaissances permettant de prouver leurs pièces, le tribunal de conclure que l'existence insesi générateur (ce qui signifie, implicitement, objet en mouvement de la preuve à Cette tente de lamureasca les faits avec l'aide de prezumtii).

Faculté (et l'obligation en même temps) judecatorului pour commander des échantillons de bureau, même sur les parties, mais limite la disponibilité et faire appliquer les principes contradictorialitatii est, comme l'a souligné dans la littérature juridique et confirmé dans la pratique judiciaire, une des formes Mai important que se produit à mesure que le rôle actif de judecatorului, parce que le tribunal ne peut abdica du devoir qui incombe à la descoperii vérité, et de gérer toutes les preuves nécessaires justei solutionari le cas (article 129 par. 5 C. pr. civ.).

Enfin, une mention en ce qui concerne le fait que, dans la doctrine occidentale contemporaine a déclaré-comme l'a souligné dans notre littérature comme un moment-la justice est aujourd'hui le dialogue, voir indepartare désir des règles de procédure classique, l'efficacité cautandu intervention judiciaire, la vitesse et supletea; souligner est que, vers le rôle et la mission et qu'il assume dans la société contemporaine, le juge ne peut pas être une exécutants et pas automatiquement un parce que son action ne peut pas être réduit à un seul exercice des fonctions , Qui fonctionnement d'échappement dans l'application de la loi, est considérée, au contraire judecatorului résultat comme légitime parce que d'une interpunerea qui opèrent dans le noyau même d'un rapport par la force. Alors judecatorului-arbitre, et sera remplacé aujourd'hui activement juge peut pas laisser le processus se déroule à capriciile ou totale discrétion parties, ce qui le juge posibiluitatea et de réduire les différences sociales et économiques entre les parties, afin d'assurer un équilibre de procédure et, par conséquent, le principe de l'égalité et surtout de connaître la vérité.

## BIBLIOGRAPHIE

*Vasile Patulea, oficialitatii contenu dans le "droit" non. 11/2006,*

*Danila L., C. Rouge, "procédure civile" Tous Ed. Beck, Bucarest 2004,*

*A. Ionascu, "échantillons dans la procédure civile," Scientific Publishing, Bucarest, 1969,*

*VM Ciobanu, "théorique et pratique traité de procédure civile", vol.I, de la publication Buc nationale., 1997,*

*Ancien Cour suprême, "l'affaire la décision 1955, vol 2; tribaux. Supérieur, le colonel civ., "La décision de cas 1957"*

*Cour d'appel de Constanta, S. Civ. "Collection de la pratique judiciaire, 1993-1994".*